

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 20 - procurations : 06 - votants : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme **ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – M. **CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – M. **GONNET Arnaud** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **GONTHIER Gilles** délégué de la Communauté de Communes FerCher – Mme **HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – Mme **LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher – Mme **MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – Mme **MERLOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **MÉTIVIER Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher – M. **PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – Mme **SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts – M. **VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes champagne Boischauts – M. **VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

SUPPLEANT : Mme **ROBERT Marinette** déléguée de la Communauté de Communes FerCher (suppléante de Mme **LEGRANDIC Patricia**).

PROCURATIONS : Mme **CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à Mme **LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher - M. **HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **GONTHIER Gilles** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - Mme **LAINÉZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à Mme **MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts - M. **LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - M. **LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - M. **MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher à M. **CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher -

ÉTAIT EXCUSÉ : Mme **LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts

ÉTAIENT ABSENTS : M. **AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - M. **RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts - M. **TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 25 MAI 2023

Nombre de délégués		L'an deux-mille-vingt-trois
En exercice	: 30	Le 25 mai
Présents	: 20	Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
Procurations	: 06	dûment convoqué s'est réuni en session
Votants	: 26	ordinaire, sous la présidence de
Pour	: 26	M. Éric VAN REMOORTERE
Contre	: 00	Date de convocation : Le 16 mai 2023
Abstention	: 00	

N° : 230525_06

OBJET : Autorisation de signature de la convention d'occupation temporaire d'un terrain communal

Depuis la fermeture du centre d'enfouissement à Vœu sur la commune de Paudy le SICTOM utilise le terrain de la Ville d'Issoudun pour entreposer des déchets végétaux en attente de broyage sur une superficie de 500 m³.

Dans sa volonté de faire une place aux énergies renouvelables, la Commune d'Issoudun souhaiterait travailler avec la société RWE Renouvelables France SAS pour une installation future des panneaux photovoltaïques.

A cet égard, la commune met à disposition le site au profit de l'occupant en attendant l'étude du projet par la société RWE Renouvelables France SAS.

Pour cela, il est nécessaire de conventionner avec la ville d'Issoudun.

Cette convention est conclue du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

En conséquence, il est demandé au comité syndical de bien vouloir autoriser le président à signer la convention entre la ville d'Issoudun et le SYTOM

Proposition de délibération :

Vu le CGCT

Vu les statuts du SICTOM

Après avoir entendu l'exposé, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser M. le président à signer la convention d'occupation temporaire d'un terrain communal avec la ville d'Issoudun



Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD
Délégué titulaire de la
Communauté de Commune Champagne Boischauds

Pour ex



M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 30/05/2023
Publié ou Notifié le : 31/05/2023

